

Saint Sulpice le Dunois



Semestriel d'informations municipales

Magazine

n° 61

JANVIER 2020

*Réouverture
de l'Auberge*

Bienvenue
et pleine
réussite à
Elodie,
Michael et
Jérôme



Rentrée scolaire 2019/2020 avec maintien des deux classes



MAGAZINE n° 61 - JANVIER - SOMMAIRE

Le mot du Maire et date des vœux	3 à 4
L'agenda des élus	5
Les dossiers du Conseil Municipal	6 à 9
Aménagement Centre Bourg	10
Les perspectives pour la couverture numérique de la Commune	11
L'eau...été 2019	12
CTMA	13
Le devoir de mémoire	14
Le recensement	15
La cantine, un service de restauration qui évolue...	16
Commission sociale	17
Colis de Noël pour nos aînés	18 à 19
Bibliothèque communale	20
La Forge	20 à 21
Du côté des écoles	22 à 23
Auberge	24
Infos pêle-mêle	25 à 27
Concert vocalise	28
Destination : le camping de la Barde...	29
Comité des Fêtes	30 à 31
Association Les Amis de SSLD / ACCA / Dynamy Club / Stage public de formation vocale / Team Racing Dunois	32 à 33
Etat civil / Bonne retraite, Gilbert	34
Santé urgences et Mots Croisés (Claude et Jeannette Barcat)	35
La Mairie à votre service et infos diverses	36

Projet mutuelle communale...

ENQUETE pour la création d'une mutuelle ou complémentaire santé communale.

Vous trouverez ci-joint le questionnaire encarté afin de connaître vos besoins, à retourner en mairie.

Vos réponses permettront de lancer une consultation auprès de mutuelles intervenantes dans le département de la Creuse.

Le Mot du Maire

Le présent magazine municipal est le dernier de la mandature 2014 - 2020. Semestriel, son objectif a été de vous tenir régulièrement informés des projets en cours de réalisation ou ceux en prévision ainsi que des problématiques rencontrées dans la gestion communale.

Notamment cette période de sécheresse de l'été 2019 qui a entraîné une rupture dans l'approvisionnement en eau potable et nécessité un transport d'eau important. Si, dans l'ensemble vous avez respecté les interdictions et appliqué les consignes de modération de l'usage de l'eau, et je vous en remercie, il faut à nouveau constater que certains, une très petite minorité, n'ont pas modifié leur comportement, c'est regrettable. Par contre, sous la responsabilité de Bruno Dardaillon, 1^{er} Adjoint, un transport quotidien a été réalisé grâce à la participation de sulpiciens volontaires.

Lors d'une réception en Mairie, dont le présent magazine rend compte, nous leur avons exprimé notre reconnaissance et nos remerciements.

Ce nouvel épisode de manque d'eau en été rend encore plus urgente la recherche en eau profonde afin de sécuriser notre approvisionnement en eau potable.

Autre problème rencontré concernant l'école et la menace de suppression d'un poste d'enseignant à l'école mais qui n'a pas été finalement mise à exécution.

La protestation des parents et des deux municipalités ainsi que le rappel de la position du Ministre de l'Éducation Nationale sur l'école rurale, lors de l'inauguration des travaux de rénovation de l'école et de la Mairie le 19 Mai 2018, ont amené l'Inspecteur d'Académie à reconsidérer sa position et à ne pas retenir l'hypothèse de la suppression.

Je lance un appel aux parents résidant sur la commune et scolarisant leurs enfants dans les écoles des communes voisines.

Le regroupement Pédagogique Intercommunal La Celle - St Sulpice avec ses deux écoles offre d'excellentes conditions d'accueil et de scolarité et ne pas inscrire votre ou vos enfants, dans l'école de votre commune de résidence fragilise le Regroupement Pédagogique dont vous participez au financement au moyen de vos impôts locaux.

En outre, nos deux communes prennent en charge la part du coût du transport scolaire normalement à la charge des familles.

.../...

Je souhaite rencontrer chaque famille concernée pour examiner ensemble leur situation en vue de la prochaine rentrée scolaire de septembre 2020.

Depuis le 1^{er} décembre, l'Auberge de la Fontaine aux Loups est ré-ouverte. Bienvenue à Elodie, Mickaël et Jérôme qui viennent de reprendre la gestion. Ils sont jeunes, dynamiques, compétents et accueillants. N'hésitez pas, allez vite découvrir la table de l'Auberge, vous ne serez pas déçus. . .

Les travaux de la médiathèque se poursuivent et devraient se terminer fin janvier. Le mois de février sera consacré à l'installation du mobilier, des collections et de l'informatique. L'inauguration devrait se dérouler soit la dernière semaine de février, soit la première semaine de mars 2020.

Je remercie toute l'équipe de la Municipalité, Maire-Adjoints et employés communaux pour leur investissement dans la réalisation de ce magazine.

À vous tous, Sulpiciennes et Sulpiciens, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2020, vœux de bonne santé et de bonheur pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Le 3 janvier 2020, Gérard Delafont



Gérard Delafont, Maire

le Conseil Municipal

et l'ensemble du personnel communal

de Saint Sulpice le Dunois

vous souhaitent une très belle année 2020 et seront heureux de vous accueillir à la cérémonie des vœux le :

Vendredi 24 Janvier 2020 à 18h30 à la salle polyvalente .

05 55 89 08 17 - mairie.st.sulpice.le.dunois@orange.fr



L'agenda des élus

JUILLET

- 15– Réunion avec les Vice Présidents de la Com Com MVOC La Souterraine
- 16– Réunion de chantier Médiathèque
- 22– Ouverture des plis du marché du mobilier pour la Médiathèque
- 24– Entretien avec le candidat à la reprise de l'Auberge et Assemblée Générale Extraordinaire de la Palette à Dun
- 31– Conseil Communautaire

AOÛT

- 13– Entretien avec le représentant Société SNEF pour étude faisabilité couverture Orange sur la commune
- 19– Rencontre avec l'Association Chemin Faisant
- 23– Conférence Gaël GIRAUD à Dun le Palestel
- 26– Entretiens : cuisinière-cantine, candidat à la reprise de l'Auberge et Conseil Municipal
- 27– Réunion chantier Médiathèque
- 28– Entretien avec la Directrice de l'école

SEPTEMBRE

- 02– Réunion Préfecture pour la défusion Com Com MVOC, dépôt de plainte Gendarmerie pour dégâts clôture et Conseil Communautaire de la Com Com à La Souterraine
- 09– Rencontre avec les Bibliothécaires du Conseil Départemental de la Creuse
- 12– Rencontre avec l'entreprise DPC pour le marché mobilier de la Médiathèque et réunion des parents des enfants de l'école
- 13– Rencontre avec l'entreprise Perspectives pour le marché mobilier de la Médiathèque et vernissage de l'exposition Noëlle BERTRAND à l'Atelier 48 à Dun le Palestel
- 19– Conseil Communautaire à St Agnant de Versillat
- 24– Réunion des Maires à Guéret avec l'INSEE en vue du recensement communal en janvier 2020 et réunion des Adjoints
- 26– Entretien avec Ghislaine PASCAUD, Infirmière du Réseau AZALEE

OCTOBRE

- 01– Réunion de chantier Médiathèque
- 03– Réunion du GALSOCLe à Bourgneuf
- 04– Examen des propositions des libraires pour le marché des livres de la Médiathèque
- 07– Marché mobilier Médiathèque
- 10– Chantier enfouissement réseau ERDF, bilan à La Celle Dunoise
- 11– Accueil du Sénateur Jean-Jacques LOZACH en Mairie
- 12– Assemblée Générale de l'AMAC

- 14– Conseil Municipal
- 15– Réunion de chantier Médiathèque
- 16– Réunion Cantonale à la Mairie de Dun le Palestel
- 17– Commission Sociale et Comité de Pilotage de la défusion de la Com Com MVOC
- 18– Assemblée Générale de Dynamic Club
- 21– Commission d'appel d'offres sur le choix du Maître d'Œuvre pour l'aménagement du Bourg
- 25– Réunion des Associations pour l'utilisation de la salle Polyvalente (calendrier)
- 29– Réunion avec les entreprises PARBAUD et PAROTON pour le problème de la hotte et Commission de Sécurité à l'Auberge

NOVEMBRE

- 4– Conseil Communautaire de la Com Com MVOC à La Souterraine
- 7– Entretien avec les personnes chargées du recensement
- 8– Accueil des étudiants de l'IUT pour une journée rencontre avec la population
- 12– Réunion de chantier Médiathèque
- 13– Etat des lieux de l'Auberge
- 14– Conseil d'Ecole de St Sulpice le Dunois
- 16 et 17– Bourse aux livres d'occasion
- 22– Rencontre avec l'Architecte et la Société Perspective pour mobilier Médiathèque
- 26– Réunion de chantier, accueil du journaliste de La Montagne
- 28– "Désherbage" de la bibliothèque actuelle
- 29– Visite de la Déléguée de l'INSEE et rencontre avec les entreprises chargées de l'étude de l'aménagement du bourg

DECEMBRE

- 2– Commission des Finances
- 6– Accueil des étudiants de l'IUT
- 12– Entretien avec la librairie FEUGERE de Dun le Palestel pour la commande de livres pour la Médiathèque
- 13– Conseil Municipal
- 21– Invitation à la population pour la déambulation participative et discussions et réflexions sur l'aménagement du bourg

GLOSSAIRE

- AMAC* : Association des Maires et Adjoints de la Creuse
- Com Com* : Communauté de Communes
- ERDF* : Electricité Réseau Distribution France
- GALSOCLe* : Groupe d'Action Locale Sud-Ouest Leader
- INSEE* : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- IUT* : Institut Universitaire de Technologie



Reprise de l'Auberge de la Fontaine aux Loups

Monsieur le Maire a présenté au Conseil Municipal les profils de Madame Elodie Misiri et Monsieur Michaël Laggoun, candidats pour la reprise de l'Auberge de la Fontaine aux Loups. Afin de donner toutes les chances de continuité du commerce et des revenus décents aux futurs repreneurs, Monsieur le Maire a proposé :

1) de maintenir les décisions prises conformément à la délibération n° 190221.05 portant sur la gestion de l'Auberge de la Fontaine aux Loups (voir magazine n° 60),

2) de proposer aux futurs repreneurs de signer un bail dérogatoire de 3 ans, à compter du 9 septembre 2019,

3) de leur céder à prix coutant les divers matériels et équipements repris aux précédents exploitants à hauteur de 10 200.00 € HT,

4) d'accorder un délai de trois mois pour que les futurs repreneurs s'installent avec report du loyer partie commerce au 1^{er} décembre 2019 et concernant la partie logement, un loyer de 150 € sera facturé pour les mois de septembre, octobre et novembre 2019,

5) de reconduire le prêt de la licence d'exploitation de débit de boissons et spiritueux de 4^{ème} catégorie à titre gratuit pour la durée du bail, tous les droits d'enregistrement, frais et honoraires étant à la charge des locataires.

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après délibération, le Conseil Municipal, par douze voix pour le 26 août dernier, a décidé de valider la proposition de Monsieur le Maire.

Cession sauteuse de gaz



Le Comité des Fêtes a proposé de céder à la Commune une sauteuse gaz, déjà présente dans la salle polyvalente et très utile pour les loueurs de la dite salle à hauteur de 720 € TTC (600HT). Proposition acceptée par le Conseil Municipal.

Bilan de la Rentrée scolaire 2019-2020



64 élèves fréquentent le RPI dont 24 sont de La Celle Dunoise, 37 de Saint Sulpice le Dunois et 3 de Villard. 63 élèves prennent le repas à la cantine. L'intervention d'une diététicienne est prévue dorénavant pour aider la responsable des menus à établir de façon équilibrée les repas des écoliers. Madame Ghislaine PASCAUD, Infirmière de Santé Publique, fait partie de l'Association Asalée. Elle travaille notamment au cabinet médical de La Celle Dunoise. Trois tablettes ont été acquises pour faciliter le travail en équipe entre les cantinières, la responsable des menus et la Diététicienne afin de gérer au mieux le stock, ce qui permettra d'évaluer le déroulement du repas, ce que les élèves aiment ou n'aiment plus et ainsi lutter contre le gaspillage.

Concernant le transport scolaire, la démarche en ligne sur le site internet de la Région Nouvelle Aquitaine pour inscrire les enfants doit se faire afin qu'ils puissent bénéficier de ce service. Il est recommandé de

le faire même en milieu d'année scolaire pour ne pas être radié.

Bilan sécheresse et transport d'eau potable

Le bilan dressé par Monsieur DARDAILLON Bruno, Maire Adjoint en charge de l'eau et de l'assainissement, fait état de 925 m³ d'eau achetés auprès des communes de Dun le Palestel, Lafat et Saint Germain Beaupré. Des remerciements ont été adressés à tous les bénévoles et Conseillers Municipaux pour l'aide apportée. Concernant le bilan financier, la SAUR a facturé son intervention (540 € TTC) et la société SASU TRA de Saint Sulpice, Monsieur ARCIN Rémy a facturé seulement que le carburant. Ces dépenses ne pouvant pas être supportées par le budget annexe de l'eau, il a été proposé de séparer l'achat d'eau qui sera imputé sur ce budget et le coût du transport sera pris en charge par le budget principal.

Groupement de Commandes Recherche en Eau

Les communes de Sagnat, Lafat, Maison Feyne, Dun le Palestel, Villard et Saint Sulpice le Dunois se sont associées dans un groupement de commandes pour réaliser une recherche en eau profonde, avec l'appui du Conseil Départemental, afin de compléter et de sécuriser la ressource en eau potable des communes de ce groupement.

Dans le cadre de cette étude, il est envisagé de réaliser des prospections sur plusieurs secteurs jugés favorables. Par conséquent, les propriétaires de terrains situés dans un secteur favorable pour la prospection ont été avertis par courrier expliquant la démarche et en vue d'obtenir leur accord pour intervenir sur leur terrain. A ce jour, de nombreux propriétaires ont répondu favorablement.

Voirie

Des travaux de bitumage sont prévus sur les voies communales : accès réservoir de Seigue, route de Chabannes vers Lagemorin, remplacement de buses route de terrassin et aménagement de la patte d'oie à Chézeau, pour un montant de 24 732.32 € HT -Subvention sollicitée au titre de la DETR sollicité à hauteur de 35%, soit 8 656.31 €.

Cession d'un délaissé de voirie sis à Gest

Vu le code de la voirie routière (CVR), notamment ses articles L141-3 et L112-8,

M. et Mme Jean-Pierre PARICHON, domicilié à Villard (Creuse), la Prugne, souhaitent acquérir une bande de terrain non cadastrée auprès de la Commune, d'une contenance de 64 m² environ, située entre leurs parcelles – section BE n° 260, 261 et 267, au hameau de Gest.

Cette bande de terrain est dépourvue de toute affectation justifiant une domanialité publique et qu'à ce titre sa désaffectation et son déclassement du domaine public peuvent être prononcés afin de permettre sa vente.

De plus, ce délaissé de voirie se situe également entre les parcelles n° 259 et 268 – section BE appartenant à Monsieur Stéphane JUNJAUD, d'une contenance de 36 m² environ.


Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par dix voix pour et une abstention lors de sa séance du 12 décembre dernier :

- a constaté la désaffectation de la bande de terrain non cadastrée telle que figurant en rouge sur le plan annexé en l'absence de toute affectation justifiant une domanialité publique et qui interviendra à effet immédiat à compter du moment où la délibération acquerra son caractère exécutoire,
- a prononcé le déclassement de ladite bande de terrain du domaine public afin de l'intégrer au domaine privé communal,
- a autorisé Monsieur le Maire à céder cette bande de terrain au profit des deux riverains au prix de 1.50 € le m², après avoir au préalable adressé un courrier à M. et Mme PARICHON et M. JUNJAUD afin de connaître leurs décisions,
- a précisé que les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs ainsi que les frais du document d'arpentage,
- a autorisé Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la désaffectation, au déclassement et à la vente de cette bande de terrain non cadastrée.

Personnel communal

Réorganisation interne du temps de travail des employés communaux aux services scolaires et médiathèque

A compter du 1er octobre 2019, le Conseil Municipal, lors de sa séance en date du 5 juillet 2019, a décidé de :

- 
- créer le poste d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe au 1^{er} octobre 2019, à temps non complet à 19.30 /35 h,
 - créer le poste d'agent de maîtrise au 1^{er} octobre 2019, à temps non complet à 15.79 /35 h. L'avis du comité technique du Centre de Gestion de la fonction publique a validé la suppression à compter de cette même date d'un emploi permanent d'agent de maîtrise à temps complet.

Vu la création de la médiathèque 3^{ème} lieu,

Considérant que l'agent qui exercera à compter du 1^{er} octobre 2019 ses fonctions d'agent de maîtrise le matin au sein de l'école et les après-midis à la médiathèque au titre d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe, il y a lieu d'assurer le service scolaire en augmentant la durée hebdomadaire de services des agents à temps non complets,

Sachant que la modification à la hausse du temps de travail est inférieure ou égal à 10% du temps de travail initial de l'emploi, le Conseil Municipal a approuvé, à compter du 1^{er} octobre 2019, le temps hebdomadaire moyen de travail des emplois suivants :

Création d'un emploi permanent de cantinière à La Celle Dunoise et nettoyage des classes et sanitaires à Saint Sulpice le Dunois

Le Conseil Municipal a pris connaissance qu'il est difficile à l'agent qui assure les fonctions de cantinière à La Celle-Dunoise d'assurer son service dans le temps qui lui est imparti compte-tenu de l'augmentation de 30% de l'effectif d'enfants à la cantine scolaire de l'école de La Celle-Dunoise.

Il a proposé d'une part de porter le temps de travail de l'agent à 5h45 par jour scolaire. Le Conseil Municipal de la Commune de La Celle-Dunoise a été informé, avec laquelle est signée une convention de gestion par

Agents	Temps de travail initial	Temps hebdo. moyen de travail
ADJOINT TECHNIQUE en CDI	17.30 h	18 h
ADJOINT TECHNIQUE titulaire RG	23 h	25 h

la Commune de Saint-Sulpice le Dunois de cantines du RPI des écoles de La Celle-Dunoise et Saint-Sulpice le Dunois, pour avis à cette proposition et d'autre part, à 30 mn par jour scolaire pour l'entretien courant à l'école de Saint Sulpice le Dunois.

Il a été décidé de supprimer, à compter du 1^{er} novembre 2019 le poste d'agent contractuel permanent créé par délibération du 19 octobre 2007 pour remplir les fonctions de cantinière à la cantine de La Celle-Dunoise, et sous réserve de l'avis du comité technique, et de créer à la même date un poste d'agent contractuel permanent pour exercer les fonctions de cantinière à La Celle-Dunoise.

Cet Agent exercera ses fonctions à raison de 5 heures 45 minutes par jour scolaire pour la préparation et le service des repas, la vaisselle et l'entretien courant des locaux, plus 25 heures annuelles pour gros ménage et la lessive du linge et des rideaux de la cantine et les fonctions d'entretien courant à l'école de Saint Sulpice le Dunois (nettoyage des classes et sanitaires à 30 mn par jour scolaire, soit une durée hebdomadaire de services à 2 heures).

Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Il a été nécessaire de recruter un agent contractuel afin de transporter par camion-citerne l'eau potable et à compter du 28 août 2019 à 20h hebdomadaire et ce jusqu'au 31 octobre 2019.

La reconnaissance en calamités agricoles de la sécheresse 2019 sur prairie et maïs a été actée pour la majeure partie du département de la Creuse sauf sur l'Ouest. Les taux de perte de ces productions sont précisés sur la liste des communes jointe en mairie.

L'arrêté reconnaissant le caractère de calamité agricole aux dommages subis par les agriculteurs de la Creuse signé en date du 24 décembre 2019 a été affiché en mairie.

Les agriculteurs ayant + de 6 ha et ne recourant pas à la télé-déclaration peuvent s'adresser à la mairie en cas de dossier papier.



Dé-fusion de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse

Le Tribunal Administratif de Limoges en date du 12 juillet 2019 a rendu une décision portant annulation de l'arrêté de fusion des Communautés de Communes du Pays Dunois, du pays Sostranien et de Bénévent / Grand Bourg. Ces trois communautés de communes doivent donc retrouver une personnalité morale à compter du 1er janvier 2020.



Recomposition des conseils communautaires suite à la décision du Tribunal Administratif de Limoges portant annulation de l'arrêté de fusion des communautés de communes du Pays Dunois, du Pays Sostranien et de Bénévent/Grand-Bourg à compter du 1^{er} janvier 2020

Le 14 octobre 2019, le Conseil Municipal s'est prononcé pour la recomposition du conseil communautaire de la communauté de communes du Pays Dunois, à compter du 1^{er} janvier 2020, en faveur de l'accord local qui favorise une meilleure répartition des communes sauf pour les communes qui obtiennent un siège de droit du fait de leur population. Par conséquent, à Saint Sulpice le Dunois, deux sièges sont répartis donc deux délégués.

Et, à compter des élections municipales de mars 2020 : mêmes conditions.

Opposition au transfert des compétences relatives à l'eau et l'assainissement des eaux usées suite à la décision du Tribunal Administratif de Limoges portant annulation de l'arrêté de fusion des communautés de communes du Pays Dunois, du Pays Sostranien et de Bénévent/Grand-Bourg

Les articles 64 et 66 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) ont attribué, à titre obligatoire, les compétences eau et assainissement aux communautés de communes (CC) et aux communautés d'agglomération à compter du 1^{er} janvier 2020.

La loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes (CC) a aménagé les modalités de ce transfert, tout en maintenant son caractère obligatoire. Ainsi, un mécanisme de minorité de blocage prévu par l'article 1^{er} de la loi précitée autorise le report du transfert obligatoire des compétences eau et/ou assainissement au 1^{er} janvier 2026 au plus tard, si 25% des communes membres représentant 20% de la population intercommunale se sont opposées à ce transfert avant le 1^{er} juillet 2019.

Opposition du Conseil Municipal au transfert des compétences « eau » et « assainissement » à la communauté de communes du Pays Dunois au 1^{er} janvier 2020 sous réserve du contenu de la loi promulguée, dont le projet sera examiné au Parlement à l'automne.

Modalités de dé-fusion de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse au 31 décembre 2019

La Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse a dû définir et appliquer une méthodologie de répartition de l'actif et du passif entre les trois territoires



tout en s'attachant à respecter le principe d'équité par la mise en œuvre de critères objectifs.

Un groupe de travail, dont les membres ont été désignés par les maires de chaque territoire, a été mis en place afin de déterminer les critères et les procédures de dé-fusion de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse CCMVOC.

Lors de sa séance en date du 12 décembre 2019, le Conseil Municipal a adopté les propositions concernant :

- la répartition des résultats, de l'actif et du passif, des emprunts,
- l'état du personnel,
- la convention d'entente intercommunautaire,
- et une continuité en Office de Tourisme Intercommunautaire sur une période de 6 mois maximum puis dissolution effective au 1^{er} juillet 2020.

Accord de principe pour toutes démarches et études relatives à la faisabilité d'implantation de station radioélectrique

La commune a été sollicité par SNEF Télécom, prestataire d'ORANGE, dans le cadre d'une recherche d'un lieu pour l'implantation d'une antenne-relais ORANGE, afin de développer le réseau 4G sur le territoire communal. La société ORANGE a demandé un accord de principe en vue d'effectuer :

- toutes les démarches administratives, notamment déposer une déclaration préalable ou permis de construire,
- toutes études (essais radio, mesures de champs, études de structures et de charge,...) en vue d'étudier la faisabilité technique d'un projet d'implantation (ou réaménagement) de station radio électrique sur les terrains validés par Orange, à savoir les parcelles cadastrées section AK n° 117 et section AM n° 259, 260 et 302 (Les Brégères/Stade). L'hypothèse, où les études se révéleraient positives, une mise à disposition d'emplacement serait envisagée par un bail signé des deux parties avec une redevance d'occupation entre 0 et 1 500 €. Le Conseil Municipal, lors de sa séance en date du 14 octobre 2019
- a décidé de donner un accord de principe à ce dossier,
- a sollicité la redevance d'occupation à hauteur de 1 500 €,
- et a chargé le Maire d'effectuer toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Approbation de l'avenant n° 1 relatif aux travaux de la Forge

Approbation de l'avenant n° 1 relatif à la modification et à l'ajout de prestations concernant la médiathèque qui sont : isolation modifiée dans la salle expo étage de 400 mm au lieu de 200 mm pour 814 €





Approbation de l'avenant n° 3 relatif à la maîtrise d'œuvre concernant les travaux de restructuration d'un bâtiment en médiathèque et maison des associations – 6 rue des Fontenailles

Préambule : en date du 18 mai 2018, la Commune et la Sarl Béatrice Baudoin Architecte ont signé un acte d'engagement ayant pris effet le 18 mai 2018 pour la maîtrise d'œuvre portant sur la restructuration d'un bâtiment en médiathèque et maison des associations.

Vu le marché de travaux passé sous forme de procédure adaptée en date du 27 juillet 2018 relatif à la restructuration d'un bâtiment en médiathèque et maison des associations,

Vu le refus de M. l'Architecte des Bâtiments de France suite au dépôt de la déclaration préalable des travaux n° 02324419X0007 qui, au vu des documents présentés, n'ont pas permis d'instruire en toute connaissance de cause la dite DP, que le projet doit être étudié en cohérence architecturale avec les bâtiments principaux et que le dossier doit être étudié par le même maître d'œuvre que la construction principale,

Vu les recommandations de M. l'Architecte des Bâtiments de France suite au dépôt de la déclaration préalable des travaux n° 02324419X0008,

Vu le projet de l'avenant n° 3 relatif à l'ajout de la mission « déclaration préalable de travaux » pour la construction d'un abri de jardin dans le jardin de la médiathèque qui a été intégrée à la phase APS de la médiathèque,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par onze voix pour,

- décide d'ajouter la mission décrite ci-dessus concernant la médiathèque à la phase APS de la médiathèque ;

- le projet de l'avenant n° 3 au marché de maîtrise d'œuvre passé avec la SARL Béatrice BAUDOIN est approuvé tel que figurant au tableau ci-dessous :

Domaine Finances

MOe	Montant HT	Avenant HT	Nouveau Montant HT
SARL Béatrice BAUDOIN	48 062.08 €	1 760.00 €	49 822.08 €

CHD : au cours de l'exercice 2018, la trésorerie de Dun-le-Paestel a appliqué un contrôle hiérarchisé de la dépense (CHD) pour le budget communal. La présente restitution d'information a pour but de communiquer à la collectivité les principaux enseignements tirés des contrôles effectués au titre de la CHD et permet de dresser un bilan de la qualité de mandatement pour l'exercice 2018 en mettant l'accent sur les erreurs les plus fréquemment rencontrées. Conclusion : bonne qualité de mandatement et permet d'envisager la poursuite du CHD en 2019 pour le budget communal.

Réalisation d'un emprunt à court et moyen terme auprès du Crédit Agricole Centre France



Avec un endettement faible, la commune connaît une bonne santé financière.

Destiné à couvrir une partie du coût des travaux de la médiathèque et des aménagements extérieurs, le Maire a proposé de recourir à un prêt à moyen terme d'un montant de 105 000 € (au taux de 0.78%) remboursable sur une durée de 15 ans et un prêt à court terme d'un montant de 103 000 euros remboursable sur une durée de 2 ans (au taux de 0.35%), en attente du versement du FCTVA.

Vu l'avis de la Commission Communale des finances en date du 2 décembre 2019 portant sur la réalisation d'emprunts, le choix de l'organisme et les différentes offres reçues, le Conseil Municipal a décidé le 14 décembre dernier la réalisation auprès du Crédit Agricole Centre France.

Projet d'aménagement du carrefour dans le bourg entre la RD n° 15 et la VC n° 1



1ère étape : acquisition par la Commune, des trois parcelles cadastrées section AL n° 53, AL n° 54 et AL n° 55 sises le Bourg appartenant aux consorts Joyeux – pour la somme de 12 000 €.

2ème étape : la maîtrise d'œuvre a été confiée à la SAS Groupement A2i de Cussac (Haute-Vienne).

3ème étape : les habitants de St Sulpice ont été invités à s'exprimer sur le sujet en date du 21 décembre 2019 à 10h.



Divers



- Attribution d'une subvention de 17 463.75 € au titre de la DETR 2019 pour la création d'un jardin pédagogique.

- Attribution d'une subvention de 1 507.19 € au titre de la DETR 2019 pour la mise aux normes électriques de la mairie.

- Une aide financière, à hauteur de 20%, pourra être accordée par le Département sur le poste occupé par Mme Monique Guérot-Vallette à la médiathèque.

Recensement de la population 2020

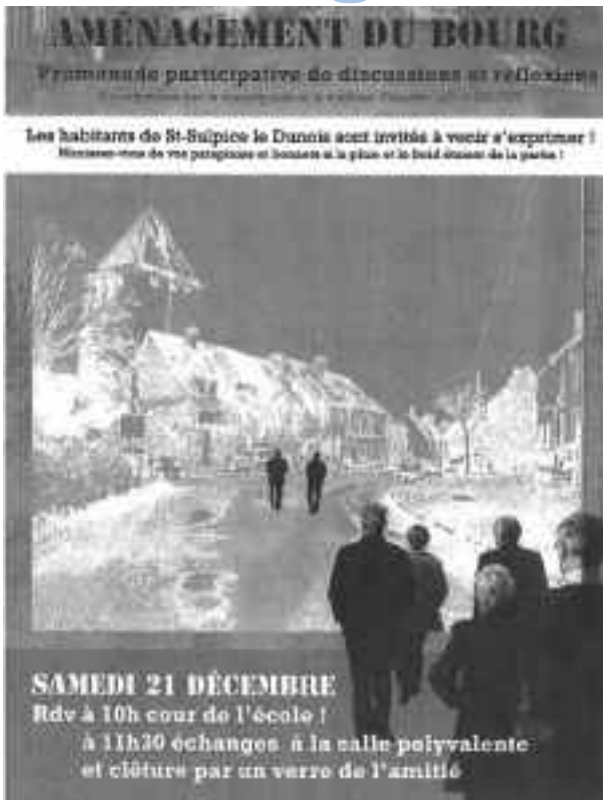
1ere étape - Désignation du coordonnateur communal en juin 2019 par arrêté du Maire : Magali GENIER.



2ème étape - Création de deux postes d'agents recenseurs car il y a deux districts validés par l'INSEE.

3ème étape - Nomination par arrêté du maire des agents recenseurs : Mme Angélique RICHOU et M. Laurent JUNJAUD, tous les deux domiciliés sur le territoire communal.

Aménagement Centre Bourg...



conforter l'identité du bourg et lui confier plus de convivialité avec l'aménagement de lieux publics de qualité afin d'accueillir de nouveaux habitants,
- faire des propositions pour organiser la place de la voiture et redonner de la convivialité au centre bourg en définissant l'espace dévolu aux piétons en ayant le souci de la sécurité en prenant les nécessaires traitements paysagers et urbains dans le principe du développement durable,
- réfléchir à l'implantation d'un éco lotissement pour accueillir de nouveaux habitants.

Une première réunion en mairie a eu lieu le 29 novembre avec pour objet la prise de connaissance des acteurs du projet et des objectifs du projet.

L'équipe municipale, maire et adjoints, accompagnée de Marin Baudin, paysagiste au CAUE 23, de Cécile Mavigner de la ComCom Monts et Vallées Ouest Creuse a accueilli l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Il a été décidé d'organiser le 21 décembre, une rencontre avec les habitants sous forme de déambulation promenade dans le bourg afin de recueillir leurs avis, difficultés rencontrées et propositions. Une vingtaine de personnes a participé à cet exercice et a pu transmettre ses observations et propositions à l'équipe de maîtrise d'œuvre.

L'avant projet d'aménagement devrait être présenté courant avril 2020.

La réunion s'est terminée par le verre de l'amitié à la salle polyvalente accompagné de délicieuses préparations de l'équipe de l'Auberge de la Fontaine aux Loups.

L'équipe municipale s'était engagée à lancer une réflexion sur l'aménagement du centre bourg.

Afin de conduire notre réflexion, nous avons recruté après appel d'offres un bureau d'études et un paysagiste :

- bureau d'études A2i ICHE Ingénierie - 87150 Cussac - M. Florent Lagueyrie,
- un paysagiste, la SARL SALTUS Geoffroy Burin - 87200 Saint Junien.

L'objectif de cette réflexion est de proposer un schéma d'aménagement d'ensemble du Centre Bourg à moyen et long terme ainsi qu'une programmation des lieux en devenir.

L'étude devrait donc répondre à nos préoccupations majeures qui sont :



Le Maire,
Gérard DELAFONT

LES PERSPECTIVES POUR LA COUVERTURE NUMERIQUE DE LA COMMUNE



Suite à un accord signé entre le Gouvernement, l'autorité de régulation des communications électroniques et des Postes (ARCEP) et les opérateurs mobiles, l'objectif est d'accélérer la couverture numérique afin :

- 1) de garantir l'accès de tous les citoyens au haut débit (supérieur à 8 mégabits par seconde),
- 2) de mettre en place une couverture mobile de qualité en généralisant la réception en 4G qui sera installée dans les sites existants ou créé là où elle n'existe pas.

Suite à ces orientations, des travaux sont engagés ou

programmés sur la commune :

- BOUYGUES TELECOM nous a informés de sa décision d'installer la 4G sur son relai au village du Bas Nouzeirat,

- ORANGE a fait part de sa proposition, suite à l'étude d'implantation de la société SNEF, d'installer un relai sur un point haut afin de desservir la totalité de la commune. Le Conseil Municipal a donné, à l'unanimité, son accord pour l'installation sur le château d'eau au bourg.

La durée du bail serait de 12 ans avec une reconduction tacite de 6 ans et 24 mois de préavis.

Le Conseil sur ma proposition a fixé l'indemnité annuelle à verser à la commune de 1 500 €.

Le déploiement de la fibre optique par le syndicat DORSAL devrait se réaliser pour la commune au cours de l'année 2020.

Le chantier, suite à un appel d'offres, a été confié au groupement AXIONE-BOUYGUES ENERGIES ET

SERVICES pour le compte du Département de la Creuse dans le cadre d'un calendrier établi en trois phases à réaliser d'ici fin 2020.

Ce vaste chantier, qui concerne près d'une centaine de communes, mobilise un financement exclusivement public (Etat, Europe, Région, Département et Intercommunalités) qui s'élève à 43.5 Millions dont 7 Millions répartis à part égale entre l'échelon Départemental et l'échelon Intercommunal. Le déploiement de la fibre se fera en priorité sur de l'infrastructure existante.

Pour la Commune, il s'agit des poteaux électriques et téléphoniques.

Un nœud de raccordement optique (N.R.O.) sera installé au stade, à hauteur des vestiaires.

Le réseau construit par AXIONE, société privée, sera ensuite exploité et commercialisé par la Société Publique Locale (SPL) Nouvelle Aquitaine T.H.D. dont le Syndicat DORSAL (Haute Vienne, Corrèze, Creuse) est actionnaire avec quatre autres syndicats mixtes départementaux : LANDES, LOT et GARONNE, DORDOGNE et CHARENTE.

La SPL devra commercialiser ce réseau auprès des opérateurs qui pourront démarcher les clients et réaliser le raccordement.

Les habitants de la commune seront informés de la date de démarrage de la commercialisation.

Le Maire,

Gérard DELAFONT



TRAVAUX DE VOIRIE

Le programme des travaux 2019 étant effectué, un nouveau dossier DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) sur la voirie a été déposé pour les travaux de :

- bitumage : accès réservoir de Seigne (par temps pluvieux, neigeux) les camions qui doivent accéder au réservoir ont beaucoup de difficultés,
- bitumage d'une portion supplémentaire sur la route de Chabannes – l'Age Morin,
- remplacement de buses sur la route de Terrassin vers le Petit Montpion (chaussée qui s'effondre),
- aménagement d'une patte d'oie au Chézeau.

Le montant des travaux est de 26 434.94 € (DETR à 35%), le reste à charge à la commune serait de 17 160.24 €.

Marie-Claude GUIGNAT



Accès au réservoir de Seigue

L'eau.....été 2019

C'est à partir du 20 août que la télégestion de notre réseau a signalé les premières difficultés de production des captages qui, tout comme les ruisseaux ont été victimes des conditions climatiques que nous vivions depuis de nombreuses semaines. Et c'est le 22 août que trois sulpiciens se sont relayés et ont pris du temps sur leurs congés et leur vie familiale pour que personne ne subisse les aléas de ce phénomène. Pour assurer la continuité de nos opérations nous avons recruté sous contrat un chauffeur, au total 989 m3 ont été transporté. Le coût de l'achat est supporté par le budget eau

LAFAT	555 m3.	
Dun-le-Palestel	215 m3	
Saint Germain Beaupré	192 m3	
SAUR	27 m3	et le

transport + salaire par le budget principal :

Heures du chauffeur 86h45 x 12	1 037.40 €
Transport Chavegrand	4 555.15 €
Transports ARCIN <i>Mise à disposition gracieuse (valeur 960 €)</i>	450.00 €
Location motopompe	196.00 €
SAUR (location remorque)	540.00 €
TOTAL	6 778.55 €

Malgré tout, une suspicion demeure à hauteur du château d'eau de Montrignat. Est-ce une fuite volontaire ? Un acte délibéré (ouverture de vanne ou de purge) ? Ce ne sont que des hypothèses car après le 23 septembre la consommation se réduisait pour redevenir normal. Par conséquent, ce volume d'eau a été prélevé et non facturé. L'agence de l'eau va nous comptabiliser un surplus de redevance de prélèvement. A ce jour, dame nature nous a comblé en apportant quantité de ce précieux liquide. Malgré tout, soyons vigilant et responsable de son utilisation. Pour que ce phénomène ne se reproduise plus, un groupement de recherche d'eau en profondeur a été créé en 2018 à la demande du Conseil Départemental. Depuis un bureau d'études a été désigné, une prospection par deux sourciers réalisée, nous sommes dans l'attente de forages pour vérifier leurs dires afin d'apporter un renfort à notre ressource de production.

Le lundi 16 décembre, nous nous sommes retrouvés à la mairie pour un moment symbolique afin de remercier l'ensemble des intervenants, à savoir : Rémy Beyer, Emmanuel Dardaillon, Pascal Losa, Michel Chénier, Franck Joyeux, Rémy Arcin qui se sont vus remettre une carte cadeau d'une valeur de 50 €. Je réédite mes remerciements à tous pour le travail accompli ainsi qu'à nos fournisseurs.

Bonne fêtes à tous.
Bruno DARDAILLON



Transports ARCIN et Christian Vareillaud

RESTAURATION DE LA RIPISYLVE

Masse d'eau	Cours d'eau	Quantité (ml de berges)	Coût (TTC)	Prévisionnel (TTC)
Bassin versant : embâcles			0 €	7 200 €
FRGR0364d	Creuse (Châtelus)	1 700	5 100,00 €	7 173, 60 €
FRGR0364d	Creuse (Salesse -Verivy)	4 340	13 608 €	18 194,40€
	Champotier	7 800	15 600 €	24 300 €
TOTAL			34 308 €	56 868 €



AMENAGEMENT DE POINTS D'ABREUVEMENT ET MISE EN DEFENS DES BERGES



Avant



Après



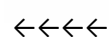
Plantation de la ripisylve

Moulin de la Barde



Champotier

6 descentes aménagées
12 passages à gué



**Le Président du CTMA
Bruno DARDAILLON**

Le devoir de mémoire

Commémoration
de
l'armistice
de la Grande
Guerre



À Chabannes



au Monument





C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (école, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !



Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr

Les agents recenseurs, munis de leurs cartes officielles se présenteront chez vous.



& votre commune



Angélique Richou



Laurent Junjaud

La cantine, un service de restauration qui évolue...

Le service de restauration scolaire du RPI La Celle Dunoise-Saint Sulpice le Dunois est assuré par la commune de Saint Sulpice le Dunois en régie municipale. La collectivité maîtrise l'ensemble de la chaîne du déjeuner.

être utilisées dans l'achat de produits de qualité.

Afin de remplacer les protéines d'origine animale il est important d'associer, au cours d'un même repas, céréales et légumineuses.

Consommer simultanément des céréales et des légumineuses permet de bénéficier d'un apport équilibré en acides aminés.

Les céréales apporteront la méthionine manquante aux protéines des légumineuses et les légumineuses corrigeront la faible teneur en lysine des protéines des céréales.

A titre d'exemples :

Riz (céréale) + Soja (légumineuse)
 Maïs (céréale) + Haricots rouges (légumineuse)
 Semoule blé (céréale) + Pois chiches (légumineuse)
 Riz (céréale) + lentilles (légumineuse)



Conseils diététiques	Ghislaine Pascaud, infirmière de santé publique - Association ASALEE
Elaboration menus - Commandes - Facturation	Magali Grenier

	La Celle Dunoise	Saint Sulpice le Dunois
Préparation-Fabrication-Repas-Suivi-Stock-	Annie Brasseur	Marie-Claire Arcin
Service à table Surveillance cour	Nathalie Jouilleton	Monique Guérot-Vallette

Réglementation restauration scolaire

- Réglementation relative à la qualité nutritionnelle des repas servis (décret + arrêté du 30/09/2011)
- Respect des normes d'hygiène strictes (procédure H.A.C.C.P.)
- Hazard Analysis Critical Control Point - pour éviter le risque de contamination alimentaire.
- les cantines sont soumises à des contrôles réguliers par la direction départementale de la protection des populations et doivent appliquer la réglementation en termes de traçabilité.

Le service de restauration scolaire est un service public collectif qui ne peut pas prendre en charge des demandes individualisées relatives à des goûts ou habitudes alimentaires familiales.

L'inscription au service de restauration scolaire relève de la responsabilité des parents. Il leur appartient de prendre connaissance des menus transmis par l'intermédiaire de l'école et d'en tenir compte pour le repas du soir.

Des prises en charge spécifiques peuvent être étudiées dans le cadre de troubles de la santé liés à l'alimentation.

En application de la loi "EGALIM", une obligation

Dans le but réduire la consommation de viande qui contribue au réchauffement climatique la loi prévoit, à compter du 1^{er} Novembre 2019, de préparer un menu végétarien hebdomadaire à la cantine.

Cette expérimentation pour une durée de deux ans permettrait, en outre, d'évaluer les effets sur le gaspillage alimentaire.

D'autre part, la diversification des protéines permettraient de faire des économies qui pourraient

Déjeuner à la cantine scolaire

C'est un temps de pause pour se restaurer et favoriser la récupération après 3h de classe, "reprendre des forces en mangeant" cela répond aux besoins physiologiques et nutritionnels des enfants.

Un temps de partage collectif convivial et citoyen.

Le Maire,
Gérard DELAFONT

CANTINES DU R.P.I. DE DUNOIS de SAINT SULPICE LE DUNOIS - LA CELLE DUNOISE			
Année scolaire 2019-2020			
Menus			
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENREDI
Potage à la choucroute Spaghetti à la sauce tomate Compote 12/01	Agnollette de poulet - Haricots blancs Fromage - Paire 13/01	Poussin - Salade Fromage - Clémentine 14/01	Salade mixte Steak - Pommes de terre à la crème Crème dessert vanille 15/01
Potage de légumes Pâtes sautées - Pommes Yaourt nature sucré 16/01	Salade de salade/brunoise/œuf dur Soufflé au chocolat - Carottes Banane 17/01	Carottes râpées Pâtes - Brocolis à la béchamel Fromage 18/01	Salade en vinaigrette Petit salé aux lentilles Tarte aux pommes 19/01
Pâté aux pommes de terre - Salade Fromage - Clémentine 20/01	Salade d'endives Saucisse d'agneau - Cresson Fromage - Paire 21/01	Salade en vinaigrette Poussin - Gratin de chou-fleur Flambé 22/01	Salade de lentilles Escalope de dinde - Haricots verts Yaourt aromatisé aux fruits 23/01
Œuf dur et sa mayonnaise Pâtés de légumes * pommes de terre/œuf dur/lardons Mousse au chocolat 24/01	Escalope de veau - Haricots blancs Fromage - Kéfir 25/01	Salade en vinaigrette Poussin - Gratin de chou-fleur Fromage - Petits saucisses 26/01	Chou-fleur en vinaigrette Saucisses - Pommes Clémentine 27/01
Sauté de porc à la béchamel - Riz Pommes au four 28/01	Potage de légumes Cresson de lapin - Choucroute à la crème Crème dessert au chocolat 29/01	Carottes râpées Poussin - Riz Fromage - Banane 30/01	Salade vinaigrette Sauté de porc à la moutarde - Pommes de carottes tranchées Yaourt brassé sucré à la vanille 31/01

Commission Sociale

La commission sociale et les bénévoles, après avoir décoré les sapins dans le bourg, a effectué sa tournée du père Noël et a visité nos anciens.

8 personnes sont en maison de retraite (2 hommes/6 femmes), 42 personnes seules et 10 couples.



Comme chaque année, une carte des enfants de l'école de Saint Sulpice le Dunois a été glissée dans les colis.

Les colis ont été pris au magasin Papilles et Millesimes à Dun-le-Paestel. Ils ont été confectionnés avec des produits locaux : des creusois et meringues sont de la boulangerie Caro à Dun, les terrines et plats cuisinés des Mille Sources de Bourgneuf.

Merci à eux : aux maitresses et aux personnels qui aident à réaliser ce travail.

Marie-Claude GUIGNAT



Colis de Noël pour nos aînés



Félicie BERTHET



Marie-Jeanne GROSSET



Henri LACROIX



Paul FOURNEAU et son épouse Georgette



Micheline TISSIER



Monique PASQUIGNON



Guy LAUNAY



Raymond DELAGE et son épouse Alice



Michel DEBLIQUI



Claude PUISSANT



Eugénie JOLLY



Marcelle BERGEAT



Fernande Couillez



Gilles Lerat



Jeannette PERRIN



Genevieve et Christian Berges Cazalou



Denise PERICAT



Suzanne FOURNIOUX



Madeleine BOUSSIN



Maxime DUCHATEAU



Marthe NEVEU



Robert BERGERON

Bibliothèque communale

Que de choses se sont passées depuis ce printemps 2017 ! où, en raison des travaux, la bibliothèque s'était installée quelques mois au rez-de-chaussée du bâtiment mairie. Tout le monde s'y sentait bien, les grands comme les petits. Puis les rayonnages ont repris leur place au premier étage.

Depuis, les escaliers ont été gravis plus de 80 fois par les petites jambes des élèves de maternelle et des centaines de fois par nos aînés, qui se sentaient bien essouffés une fois arrivés (comptez 100 ouvertures par an).

Mais tout ça est bel et bien fini !

En effet, des idées d'aménagement ont été proposées au cours de l'année 2018 et grâce à un comité de pilotage* qui s'est réuni à plusieurs reprises, les travaux ont pu démarrer début 2019.

Ainsi les nouveaux locaux, d'une superficie de 225 m², sont sur le point d'ouvrir leur porte. Et toujours avec le soutien de la bibliothèque départementale, l'offre documentaire triplera.

Afin de préparer et effectuer toute l'informatisation des collections, la bibliothèque sera exceptionnellement fermée tout le mois de janvier et une partie du mois de février. C'est donc avec regret que nous ne participerons pas, cette année, à la Nuit de la Lecture.

Les 16 et 17 novembre a eu lieu la 7ème bourse aux livres d'occasions. Merci à la petite centaine de visiteurs qui ont fait de ces journées le dernier lieu où l'on cause de...livres, de lectures, de la pluie, du beau temps et de toutes autres choses !!

En ce début d'année, je remercie Michèle Dupoirier, Claudine Durand-Beguïn et Nadine Lemoine, les

fidèles bénévoles, les enseignantes de maternelle, qui accompagnent leurs élèves chaque semaine. Merci à nos généreux donateurs.

Je remercie également Nathalie Augendre, Marie-Claude Guignat, Marie-Claude Guilbert et Claire Longine pour leur aide lors de la bourse aux livres. Sans oublier Franck Joyeux pour son aide précieuse.

Bonne année à toutes et tous.

Et à très vite au 6 rue des fontenailles.

**Pour tous renseignements : 05 55 89 25 48
les après-midi.**

*composition du comité de pilotage :

DRAC (direction régionale des affaires culturelles)
Bibliothèque départementale (Mme Olivier / Mme Brunet)

ComCom

Mairie de La Celle Dunoise (Mr Landos / Mme Dupoirier)

Mairie de St Sulpice le Dunois (Mr Delafont / Mr Dumoulin)

Architecte (Mme Baudoin)

La responsable et les bénévoles de la bibliothèque

Les directrices du RPI

Les représentants du comité des fêtes

Les représentants de l'ACCA

Monique GUEROT-VALLETTE

La Forge

1) **Marchés publics pour l'aménagement et l'équipement en application de la réglementation :**

1.1 - Marché public en procédure adaptée pour l'acquisition et le montage du mobilier :

Lot 1 = mobilier spécifique : 25 669.14 €

Lot 2 = mobilier de détente : 10 995.39 €

Lot 3 = autres mobiliers et accessoires : 2 193.48 €
= 38 858.01 €

2 Candidatures, suite au rapport des analyses des offres : la société Perspectives Aménagement de Bordeaux, la mieux disante a été retenue.

Le financement :

- DRAC Nouvelle-Aquitaine = 17 500.00 €

- Département Creuse = 8 750.00 €

- Fonds européen Leader = 4 836.41 €

- Commune = 7 771.00 € soit 20%



1.2 - Marché public à bon de commande, pour l'acquisition de livres non scolaires, composé de 15 lots de romans, documentaires, bandes dessinées, albums, dictionnaires pour adultes et jeunesse et livres en gros caractères pour personnes mal voyantes : 2 candidatures.

Suite au rapport des analyses des offres, la société Les Mille Feuilles Dunoises de Dun-le-Palestel a été retenue pour un montant de 15 933.00 €.

Le financement :

- DRAC Nouvelle-Aquitaine = 7 966.00 €
- Fonds européen Leader = 4 799.00 €
- Commune = 3 186.00 € soit 20%



1.3 - Lettre de consultation équipement informatique:

société AIM La Souterraine pour un montant de 9 412.40 €.

Le financement :

- DRAC Nouvelle-Aquitaine = 4 706.00 €
- Département Creuse / Bibliothèque départementale = 2 353.00 €
- Commune = 2 353.00 € soit 20%



Deux groupes de travail ont été constitués :

- aménagement jardin = à partir de la proposition du CAUE (Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement) définir les types de végétaux pour la partie haies et validation du plan global d'aménagement.
- comité de lecture = avis pour établir listes d'achats de livres et documentaires pour adultes et jeunesse.

Si vous êtes intéressé, vous voudrez bien vous adresser à Monique Guérot-Valette à la mairie.

Le date de l'inauguration vous sera communiquée ultérieurement. Elle se situera soit la dernière semaine du mois de février soit la 1ère semaine du mois de mars 2020.



Le Maire,

Gérard DELAFONT



Du Côté des écoles

Effectifs du RPI à la rentrée du 2 septembre 2019 :

A l'école de St Sulpice le Dunois

Classe de Ghislaine CERCLAY	··· 2 TPS
.....	3 PS
.....	4 MS
.....	8 GS
Classe de Annabelle DEVAUCHELLE 8 CP

A l'école de La Celle Dunoise

Classe d' Aurélie Le Bras	··· 13 CE1
.....	9 CE2
Classe de Bénédicte Duqueroix	··· 9 CM1
.....	8 CM2

Soit un effectif total de 64 élèves, dont 37 Sulpiciens, 24 Cellois, 3 enfants de Villard.



Tout le RPI au cirque Bidon à Chéniers en septembre

Tous les

élèves ont réalisé des cartes et écrit un poème, en voici deux :



Sortie nature au bord de la rivière avec le CPIE en octobre



Je suis l'hiver

Si j'étais un fruit, je serais une clémentine
 Si j'étais un légume, je serais une carotte
 Si j'étais un personnage, je serais le Père-Noël
 Si j'étais une fête, je serais Noël
 Si j'étais un sport, je serais le ski
 Si j'étais un animal, je serais un husky
 Si j'étais un élément de la nature, je serais la neige
 Si j'étais une couleur, je serais le blanc
 Si j'étais une émotion, je serais la joie
 Si j'étais une odeur, je serais l'odeur de la pluie
 Mais je suis une saison, je suis l'hiver.

Shana

JOYEUX NOËL

Un joyeux Noël,
 A ceux qui sont seuls,
 N'oubliez pas,
 Que nous sommes là
 Nous, avec nos vêtements d'hiver,
 Que vous nous tricotez
 On vous adore

On vous aime
 Vous ferez toujours partie de **Du Côté des écoles**
 notre vie.

Aimie



Election des délégués et éco-délégués dans les 2 classes en novembre



La création de cartes de vœux pour les papis et mamies en décembre



Bénédicte DUQUEROIX

Tout le RPI à la Fête de Noël à La Celle Dunoise le 19 décembre. Le spectacle a été animé par l'association Œil de Lynx intitulé "Fioudaag la Grenouille".





A uberge de la Fontaine aux Loups



C'est une grande et noble bâtisse en pierres de taille qui vient de rouvrir : l'Auberge de La Fontaine aux Loups (hôtel, bar et restaurant) le 1 décembre 2019 grâce à trois jeunes urbains qui ont décidé de poser leurs valises en Creuse.

Après de nombreux travaux de rénovation, il vous est possible de vous restaurer avec des menus de qualité, de vous désaltérer ou bien de vous reposer parmi les sept chambres que compte cet établissement, toutes entièrement rénovées avec goût.



SARL MJE
1 rue du Pré de l'Arche
23800 Saint Sulpice le Dunois
sarlmje781@gmail.com
06 42 59 65 19 - 06 58 39 87 79
Facebook : Auberge de la fontaine aux loups



Tarifification incitative : bilan et perspectives

Cela fait déjà plusieurs mois que la tarification incitative a été mise en place sur l'ensemble des communes d'Evolis 23* (hors Guéret). Malgré un ressenti positif de la part de la population et des résultats probants dès la première année sur les territoires pilotes, des méconnaissances subsistent et des incivilités sont à déplorer.

Un premier bilan positif

Si sa mise en place date de janvier 2018, la Tarification Incitative est le fruit d'une longue réflexion, dont le but était de travailler à la réduction de la quantité de déchets ménagers traités, afin d'anticiper les futures hausses des coûts de traitement et de les maîtriser.

Et le bilan de la première année sur les territoires pilotes est très positif, car si la production d'ordures ménagères était de 209kg/habitant/an en 2017, elle avoisine désormais les 120 kg/habitant/an en 2018. Les résultats du premier semestre 2019 confirment la tendance.

Rappelons que dans une poubelle d'ordures ménagères, environ la moitié des déchets peut être facilement détournée de la poubelle grise** par des gestes simples comme le tri des déchets recyclables, le compostage ou encore l'utilisation des déchèteries. Evolis 23 tient à remercier tous les usagers qui ont adopté ces nouveaux gestes.

Faire face aux débords et aux dépôts sauvages

Néanmoins, il reste de nombreux sacs poubelles posés à même les trottoirs ou en pied de colonnes. Cela



s'explique entre autres par le fait que certains usagers n'ont pas encore récupéré leurs bacs et/ou leur carte. Pour ceux-ci, Il est donc **urgent** d'effectuer les démarches, de préférence via le site internet d'Evolis 23. (www.evolis23.fr/obtenir-ma-carte).

Pour les usagers en bacs individuels, il est à rappeler qu'en cas de débords occasionnels, des contenants collectifs sont à disposition sur la plupart des communes du territoire et accessibles avec la carte remise en même temps que les bacs. Les cartes peuvent désormais être utilisées directement, sans activation préalable, pour quasiment tous les contenants collectifs du territoire.

Si les débords sont permanents, c'est que le bac individuel attribué est trop petit. Un changement de volume de bac peut être demandé à l'adresse relationusagers@evolis23.fr ou en appelant la Ligne

Info Déchets d'Evolis 23.

Par ailleurs, pour éviter les dysfonctionnements des contenants collectifs, il faut bien veiller à les utiliser correctement : ne pas bloquer ou forcer le tambour avec un sac trop gros par exemple. Cela permettra à chacun de pouvoir profiter du service plus longtemps. Evolis 23 effectue des maintenances régulières sur le matériel pour assurer la continuité du service.

La carte des emplacements des contenants collectifs est à consulter sur le site internet dans le menu « Mes Déchets » et la rubrique « Contenants collectifs ».

Il est bien évident qu'outre les éventuelles méconnaissances, des incivilités sont également à l'origine des dépôts sauvages. Afin de lutter contre ces incivilités, des fouilles sont effectuées chaque semaine par une équipe d'agents assermentés d'Evolis 23. Depuis le début de l'année 2019, 21 courriers d'avertissement ont été adressés et 2 PV ont été transmis au commissariat et au Procureur de la République. Dès la rentrée de septembre 2019 les contrôles vont être multipliés de manière aléatoire sur l'ensemble du territoire. Gare aux récidivistes potentiels !

Ces actions peuvent être complétées par des interventions similaires des maires sur le territoire de leur propre commune.

Pour rappel, le non-respect du règlement de collecte (*exemple le dépôt en pied de colonne et non à l'intérieur*) et les dépôts sauvages sont strictement interdits et passibles de contraventions de 2^{ème} et 3^{ème} classe sanctionnées par une amende qui s'élève de 150 à 450 euros selon les cas (*voir 3000€ en cas de récidive de dépôt à l'aide d'une voiture*).

A titre de comparaison, la levée d'un bac de 120L correspond à 3€.



Bac 120L présenté à la collecte / Dépôt sauvage

Par ailleurs, et parce que la sensibilisation vaut mieux que la répression, Evolis 23 a mis au point cet été, en collaboration avec différents acteurs du territoire (représentants du tourisme, municipalités, ONF etc.), une campagne de communication à destination des touristes sur la gestion des déchets sur le territoire. Plus d'une cinquantaine d'hébergements touristiques ont déjà téléchargé le kit de communication disponible sur le site internet d'Evolis 23 (www.evolis23.fr/tourisme-et-dechets).

.../...

Une campagne d'affichage contre les incivilités est également programmée pour la rentrée de septembre



Notre territoire est beau, respectons-le !
Nous contacter

Plusieurs agents se relaient en permanence à la Ligne Info Déchets, mais face aux nombreuses sollicitations des administrés, il est parfois compliqué de joindre les services d'Évolis 23. C'est pourquoi le site internet a été doté de nombreux outils et formulaires pour permettre aux usagers d'accéder directement et rapidement aux réponses à leurs questions sans passer par le téléphone. Le service est également disponible par mail à relationusagers@evolis23.fr.

Pour toute question, merci de contacter la Ligne Info Déchets au 05 55 89 86 06, ou rendez-vous sur www.evolis23.fr

* Ajain, Anzême, Arrènes, Augères, Aulon, Azat-Chatenet, Azérables, Bazelat, Bénévent l'Abbaye, Bonnat, Le Bourg d'Hem, La Brionne, Bussière Dunoise, La Cellé-Dunoise, La Cellette, Ceyroux, Chambon Sainte-Croix, Chamborand, Champsanglard, La Chapelle Baloue, La Chapelle Taillefert, Chatelus-le-Marcheix, Chatelus Malvaleix, Chéniers, Colondannes, Crozant, Dun-Le-Palestel, Fleurat, La Forêt du Temple, Fresselines, Fursac, Gartempe, Genouillac, Glénic, Le Grand-Bourg, Guéret, Jalesches, Janailat, Jouillat, Lafat, Lépinas, Linard, Lizières, Lourdoueix Saint-Pierre, Maison Feyne, Maisonnisses, Malval, Marsac, Mazeirat, Measnes, Montaigut Le Blanc, Mortroux, Mourioux-Vieilleville, Moutier-Malcard, Naillat, Noth, Nouzerolles, Nouziers, Peyrabout, Roches, Sagnat, Saint-Agnant-de-Versillat, Saint-Christophe, Saint-Dizier-les-Domaines, Sainte-Feyre, Saint-Eloi, Saint-Fiel, Saint-Germain-Beaupré, Saint-Goussaud, Saint-Laurent, Saint-Léger-Bridereix, Saint-Léger-le-Guéretois, Saint-Maurice La Souterraine, Saint-Priest-la-Feuille, Saint-Priest-la-Plaine, Saint-Sébastien, Saint-Silvain-Montaigut, Saint-Sulpice-le-Dunois, Saint-Sulpice-le-Guéretois, Saint-Vaury, Saint-Victor en Marche, Saint-Yrieix-les-Bois, Sardent, La Saunière, Savennes, La Souterraine, Tercillat, Vareilles, Villard.
** selon la caractérisation de 2015 sur les ordures ménagères d'Évolis 23

> CONTACTS :
Pauline JAY / pauline.jay@evolis23.fr
Olivia CHATENET / olivia.chatenet@evolis23.fr
service.communication@evolis23.fr
tél. 05 55 89 86 12



Les calendriers de collectes des déchets 2020 sont aussi disponibles au secrétariat de mairie.



Le broyage des sapins de Noël aura lieu au terrain de boules le mardi 31 janvier 2020 à partir de 9h. Ils seront broyés par Evolis 23. Le broyat obtenu sera laissé à la commune ou sera utilisé par Evolis 23 en complément dans les composteurs collectifs du territoire.



Un permis pour TOUS !

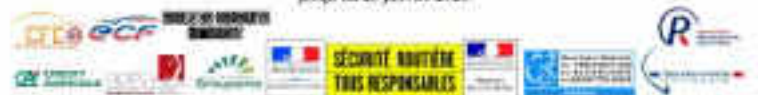


Une journée de sensibilisation à la Sécurité Routière pour les 15 - 25 ans



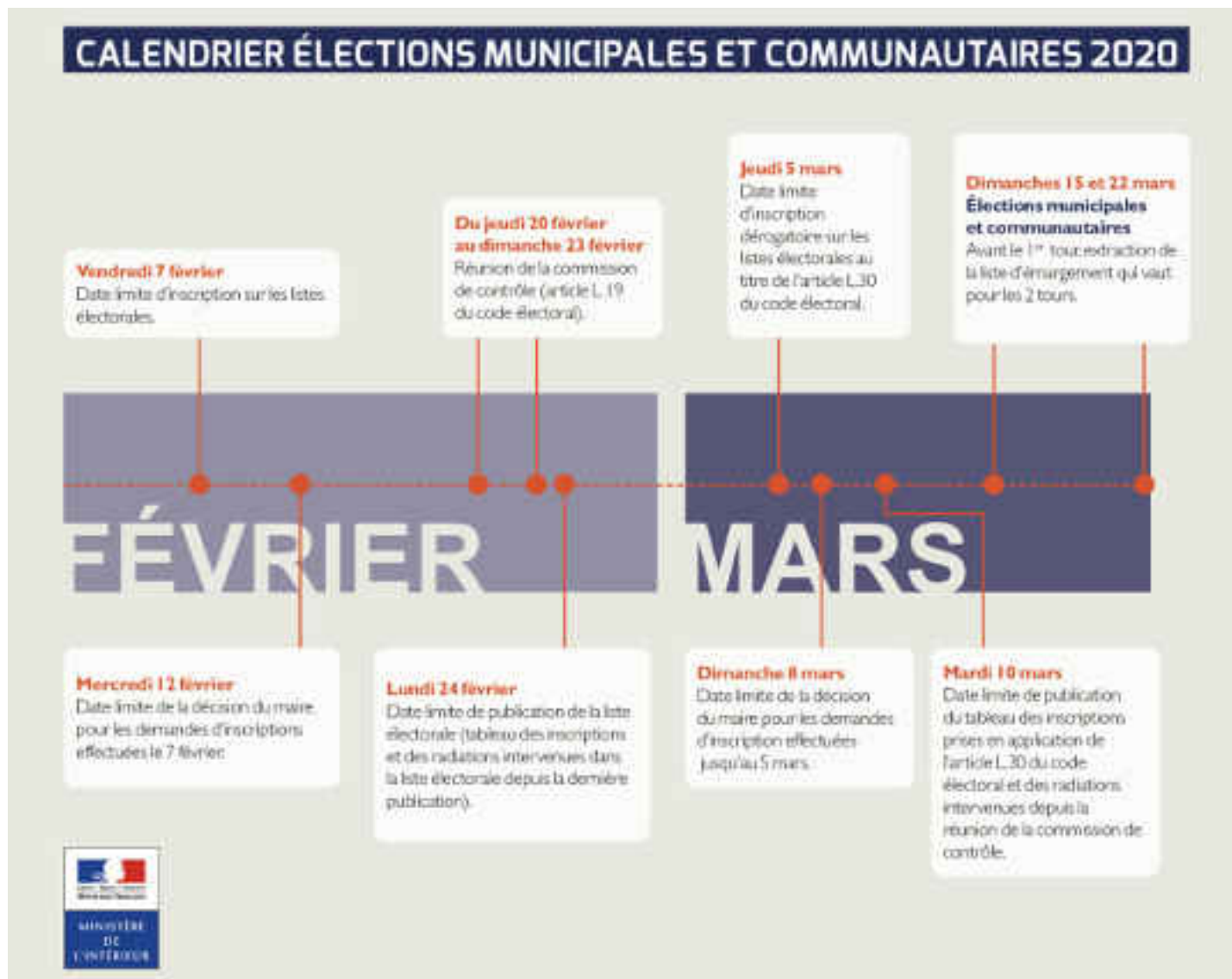
Samedi 8 février 2020
à 9h00 - Salle de la Mairie annexe de La Souterraine

* Modalités et modalités d'inscription sur www.pref.gouv.fr jusqu'au 29 janvier 2020.



VARIATION DE L'INDICE DES FERMAGES
applicable pour les échéances annuelles du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020 :
+ 1,66 %

**CALENDRIER DES ELECTIONS MUNICIPALES DE 2020
LES DIMANCHES 15 ET 22 MARS**



2019



Déclaration Préalable	12
Permis de Construire	7
Permis d'Aménager	0
Permis de Démolir	1
Certificat d'urbanisme	13
Autorisation de Travaux	0
TOTAL	33

CONCERT VOCALISE



Le 10 novembre 2019 à 18h, Vocalise a donné son concert annuel. Après le mot du Maire, Gérard DELAFONT, du Président de Vocalise, Jacques AUGUET, la Cheffe de Chœur Christiane BRASPENNING les a fait s'envoler des années 46 à nos jours, du chant Polonais, au folklore américain, de Bourvil à Trénet... à Sacha Distel. Christiane a donné un intermède musical à la lyre entre les deux parties.



Tous ces pâtés, pizzas, gâteaux, ont été préparés par Claude, Georgette, Mireille, Jeannette, Raymonde, Marie Rose, Jacqueline, Marie Claire, Jean Marc, Irène, Monique, Marie



Tous ces desserts ont été très appréciés.

Marie-Claude GUIGNAT

Destination : le camping de la Barde...

Moulin de la Barde



nous sommes arrivés très tard. Nous pensions nous arrêter pour diner. Mais en traversant la campagne rurale nous n'avons rien trouvé. Nous sommes arrivés affamés au Moulin de la Barde. Les propriétaires nous ont préparé un repas en urgence, avec boissons fraîches et tout ce dont nous avions besoin. Juste fabuleux ! La qualité des équipements fait que même par mauvais temps, cela peut être parfait. La nuit, le seul bruit que vous entendez est l'appel des hiboux. Nous avons délaissé nos écrans Wifi, notre grand plaisir fut de parler avec les autres campeurs, nous nous sommes régalés avec les canoës et les vélos tout terrain. (Alison H, Angleterre)

Nous avons le plaisir de vous informer de l'évolution de notre projet de création d'un camping au Moulin de la Barde. Lorsque Alan et moi, nous avons découvert le Moulin en 2014, nous avons eu un coup de foudre pour ce domaine et son environnement.

Etant déjà propriétaire d'un camping en Angleterre, nous avons pensé que le lieu était parfait pour créer un autre camping ici. Nous pensons surtout à l'intérêt que trouveraient de nombreux vacanciers allant vers le sud. Ils pourraient s'arrêter un jour ou deux et découvrir la beauté de ce lieu au bord de la Creuse.

Dès l'achat des lieux, nous avons mis en route la vente de notre camping en Angleterre pour nous consacrer au Moulin à plein temps. Mais le BREXIT a été décidé. Cela a provoqué de grandes incertitudes. Si nous perdons la citoyenneté européenne, les autorisations de notre installation seraient modifiées. Aussi avons nous décidé d'avancer plus lentement. En attendant de voir venir, nous nous sommes contentés d'informer oralement sur nos capacités d'accueil et aussi au travers le site « Pitch Up ».

Camping

Déjà, nous avons des réactions très positives des campeurs qui se sont arrêtés au Moulin de la Barde. Ils venaient de France, d'Angleterre, des Pays-Bas et même d'Australie. Notre accueil a été noté 10/10 sur le site « Pitch Up ». 100% recommandent le camping à un ami, 100% voudraient revenir.

Voici des exemples de commentaires laissés sur le site :

'Magnifique camping au bord de la Creuse avec grand espace pour les tentes, très calme (magnifiques nuits étoilées loin de la pollution des



ville). Nous étions seuls sur ce weekend donc gros plus. Deux cabines de douche-WC bien propres. Une cuisine extérieure avec cheminée pour barbecue et four à pizza. Grand frigo permettant de stocker sa nourriture. Grandes tables pour manger à plusieurs (nous étions 11). Salle intérieure avec babyfoot et jeu de fléchettes. Tout le monde a adoré !' [Julie L, France]

Quel formidable et bel emplacement ! Nous prévoyons de revenir plus longuement. Nous sommes partis du Royaume Uni et avons voyagé toute la journée. A cause d'un retard en traversant Paris,



Tea Shop, Salon Thé

de

Durant le mois de juillet, nous avons mis un panneau pour inviter les habitants d'ici à venir prendre un thé ou un café ou une glace au Moulin. Nous avons reçu aussi plusieurs personnes qui aimeraient organiser un mariage ou une fête privée. Ce fut l'occasion de collaborer avec des fournisseurs et des traiteurs locaux. Voilà ce que nous aimerions développer dans le futur ; en espérant que les problèmes provoqués par le Brexit vont s'atténuer.

Thank You ! MERCI

Nous aimerions remercier tous ceux et celles qui nous ont soutenus depuis notre arrivée ; et particulièrement Monsieur le Maire, Gérard Delafont, qui nous a chaleureusement accueilli dès notre arrivée. Et vous, lecteurs et lectrices, voisins, voisines, nous espérons aussi vous accueillir pour une glace ou un café l'année prochaine au Moulin de la Barde.

Pour en savoir un peu plus sur nos activités :

https://www.pitchup.com/campsites/france/limousin/creuse/saint_sulpice_le_dunois/camping_moulin_de_la_barde/
<https://www.orchardcampsite.co.uk/>



Linda Bywater.

Comité des Fêtes

Marie Lefort et "calou".

Rendez-vous incontournable des animations mises en œuvre par le Comité des Fêtes. Nous avons du annulé les jeux inter-villages en raison de la sécheresse nécessitant un volume d'eau important pour la piscine. La fête du 14 et 15 août a connu une très encourageante participation. La soirée mousse a attiré bon nombre d'amateurs qui se sont particulièrement amusés. La journée du 15 a connu le succès habituel. On peut noter la présence nombreuse de curieux qui ont flâné le long du videgrenier. Nous remercions M. Gauthey d'avoir fait participer le public lors de son lâché de pigeons et un grand merci également à Léa Longine pour son stand de maquillage enfant. L'après-midi, la course des tracteurs tondeuses a vu une vingtaine de concurrents se disputer la coupe du vainqueur. Les repas du midi et du soir ont connu le succès habituel. L'animation de la soirée n'a pas été à la hauteur des espérances, pourtant le public était nombreux (les animations de qualités sont très onéreuses et pas obligatoirement en corrélation avec le budget du Comité). La 3ème édition du diner de cons a séduit bon nombre de personnes "intelligentes" qui se sont bien amusées au cours de la soirée. Le concours de belote du mois de novembre a connu un succès mitigé mais pas catastrophique. L'assemblée générale du Comité a eu lieu le vendredi 13 décembre.

Aurélien DARDAILLON et Maryse CHÂTEAU,
co-présidentes

Calendrier des animations 2020 :

18 janvier 2020 : moules-frites
7 mars : concours de belote
9 mai : tête de veau
5 juillet : jeux inter-villages
14 et 15 août : fête annuelle
17 octobre : diner de cons
14 novembre : concours de belote



Nous comptons 3 membres en moins mais nous allons recevoir le soutien de 3 nouveaux membres :
Franck Marraud,





Association Les amis de Saint Sulpice le Dunois

Les différentes manifestations prévues lors du deuxième semestre de l'année se sont bien déroulées avec une participation active des adhérents mais aussi d'autres participants souhaitant se joindre à nous pour ces bons moments de convivialité.

Méchoui : 60 participants,
concours de belote : 32 équipes.

L'année s'est terminée par le traditionnel marché de Noël avec 17 exposants (artisans, créateurs locaux) dans une très bonne ambiance et avec la collaboration du DYNAMY CLUB, du Comité des Fêtes et la présence indispensable du Père Noël. Nous remercions Claire LONGINE pour l'organisation sans faille de cette journée.

Comme les autres années, un stand TELETHON a permis de reverser 1 025 € à l'AFM représentant le bénéfice des repas, des ventes (charcuterie, pâtisseries réalisées par des particuliers) et de la tombola réalisée grâce aux dons des commerçants et exposants.

Le lendemain, dimanche 08 décembre avait lieu un délicieux repas de Noël rassemblant 33 participants.

L'Assemblée Générale se déroulera le dimanche 26 janvier à 14H30 à la Salle des Fêtes de St Sulpice le Dunois. Nous espérons la présence de l'ensemble de nos adhérents ainsi que les personnes souhaitant nous rejoindre.



Programme des manifestations à venir :

- 15 mars 2020 : repas de carnaval (pot au feu et tarte aux pruneaux)
- 07 juin : repas fête des pères et mères
- 26 juillet : méchoui

Comme en 2019, nous organiserons des rencontres les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de chaque mois (marche, activités créatives et initiation informatique...) ouvertes à tous.

Pour tout renseignement : 06.73.21.37.91 ou 05.55.89.16.33

Nous vous souhaitons une très bonne année 2020.

Le Président et les membres du bureau.

Jean-Marc LEMOINE



Méchoui du 28 juillet : 60 participants



Repas de Noël
au "poney qui tousse"
33 participants

Team Racing Dunois

Bonjour à toutes et à tous ! Cette année le Team Racing Dunois a organisé son deuxième repas moules-frites, je tiens à remercier toutes les personnes présentes à cette soirée très conviviale mais aussi l'ensemble des bénévoles. Le Team a pour projet d'organiser une randonnée moto mi-avril suivit d'un repas en plein air le soir ainsi qu'une sortie karting vers septembre puis à nouveau l'annuel moules-frites en novembre.

Pour ma part, le rallye Dakar en Arabie Saoudite approche, décollage le 31 décembre pour un départ le 5 janvier et une arrivée le 17 janvier. Concernant ce rallye, je rappelle que je suis pilote et copilote professionnel par conséquent rémunéré à ce titre.

Pour les personnes qui souhaitent me suivre nous auront le numéro 546. J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année et vous souhaite une bonne année .



Président du Team
Racing Dunois

Marc DARDAILLON.



ACCA



Une année qui se termine, encore une saison qui se finit, c'est le cycle qui se perpétue. Les campagnes de chasse se suivent mais ne se ressemblent pas forcément. On ne dira pas que cette dernière ait été la meilleure de la décennie qui vient de s'écouler. Elle a été contrariée par les événements climatiques, un été plus que sec pendant lequel la faune a souffert, une fin d'automne plus que mouillée, plus que, plus que.....on n'en finit pas. Rien n'est resté conforme aux normes habituelles. Du gibier, il y en a eu, il y en a encore, le tout a été de savoir où. Chez les gens la mode est à la marche, à la randonnée, au « trail » et je ne sais quoi encore, il m'a semblé que les perdrix s'étaient mises à la mode du jour. En effet il n'a pas été rare de voir par-ci, par-là, une petite bande se déambuler tranquillement sur le bord de la route. Par contre, dans les champs, l'histoire a été différente, difficile de les voir et encore plus difficile de les approcher, par-dessus le marché, ça vole bien ces bêtes-là ! Les faisans se sont parfois fait piéger aux abords des fourrés qui les abritaient, satisfaction du chasseur qui fièrement pouvait faire dépasser de sa veste la longue queue de sa victime. Je ne connais pas le bilan de cette année, il y eu certes quelques volatiles, peu de lièvres et c'est sans doute bien tout. La sécheresse, je l'ai déjà dit, mais aussi la persistance de grandes cultures de blé noir sont peut-être les responsables de ce maigre bilan, il va falloir bien observer ce qui se passera durant l'hiver qui approche, je suis passablement inquiet. Si le lapin est pratiquement absent du territoire, par contre ce n'est pas le cas du chevreuil, il y en a partout ! Ils ont abandonné les bois, « la butte », on les trouve partout, c'est parfois gênant mais cela nous console un petit peu en nous amenant à penser que nous ne traversons pas un désert complet. L'avantage de cette prolifération est que les jours de battue on peut quand même entendre le concert des meutes et quelques pétarades. On a assez peu parlé du sanglier, au moins pas de récriminations. Comme à mon habitude, j'ai eu beaucoup de plaisir à trouver l'un ou l'autre, à partager un moment dans notre belle campagne. J'ai eu le temps de regarder, d'observer les comportements. J'ai été quelques fois déçu de constater que certains se dépêchaient, filaient, sans doute craignant de ne pas arriver les premiers sur un lieu où ils pensaient débusquer un gibier.....j'en ai plus souri que pleuré en me rappelant une lecture passée « les verbes pêcher et chasser ne se conjuguent pas avec le verbe courir ». J'ai toujours pensé que l'auteur avait bien raison. Bon, on ne va pas refaire le monde, d'autres essaient de s'en charger pour nous, je

vais me contenter de souhaiter à tous, de bonne fêtes, une bonne et heure année avec bien entendu une excellente santé.

Le Président, **Jacques VALLADON**

Animateur et adhérentes ont été au rendez-vous à la rentrée de septembre !

Les séances de gymnastique ont toujours lieu les mardis à 20h45, avec Kévin.

Il reste quelques places, n'hésitez pas à venir nous rejoindre (essai gratuit) !



DYNAMY'CLUB

(en revanche, il n'y a plus de cours de Zumba)

A noter dans votre agenda : nous organiserons une nouvelle randonnée pédestre dimanche 17 mai 2020.

En attendant, nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année !

Le Dynamy'Club

Le stage public de formation vocale dirigé par Marie-Madeleine DUCHIER et accompagné au piano par Jeyran Ghiaee et Fabian Liesenfeld a eu lieu les 9, 10, 11 et 12 août 2019.

Douze personnes ont assisté au stage.

Comme toujours, il a été largement apprécié pour

Stage public de formation vocale



l'efficacité de l'enseignement de Marie-Madeleine DUCHIER, pour l'aventure enrichissante, tant sur le plan du chant que de la rencontre humaine, sur les techniques vocales, sur le réapprentissage de la technique du

souffle, de la conduite du chant par l'expiration. Tout ce travail s'est terminé par un pot à la salle polyvalente où l'on a refait le stage et l'on s'est réprojété pour l'année prochaine.

Marie-Claude GUIGNAT



Etat Civil

2019

Décès

Raymonde PINOT veuve PEYROT, Laveaucoupet, le 2 janvier
Liliane JOYEUX veuve MULLER, rue des Chaumes, le 20 mars
Andrée DUCHIER veuve GENETON, Rousseau, le 24 avril
Liliane CURVEILHÉ veuve BONNAMY, Les Bouiges d'en Haut, le 30 mai 2019
Michelle ARCIN, rue de la Bascule, le 19 juin
Gilles CHIROUX, la Tuilerie de Châtelus, le 1^{er} juillet
Madeleine DUBOIS veuve TISSIER, Rousseau, le 26 août
Edith JOYEUX veuve DELALANDE, Rousseau, le 28 août
Renée QUELLET veuve BARCAT, Chabannes, le 14 novembre
Laurent BARCAT, Chabannes, le 23 novembre
François PAQUIGNON, Rue Principale, le 13 décembre

Inhumations

Jean LAMY (Paris), le 02 avril
Pascal FAUQUET, le 23 juillet 2019, inhumé à Paris
Olivier DUCHEMIN, le 7 août
Hélène GARNIER, le 11 septembre
Odette LABOURET, le 6 novembre

Dispersion des cendres

Rachel REBY, le 9 septembre

Mariages

Barbara VAN NIEROP - Marvic GUERRA ARAYA, le 16 février
Katia AIT OUMEZIANE - Emmanuel LAMY, le 8 juin

PACS

Dominique STEIVER - Philippe BOEMO, le 31 mai



Naissances

Léonidas HAUWEL, rue de la Couture, né le 8 janvier
Alice SERPIN, Chabannes, née le 25 mars
Camille GAILLARD, rue de la Couture, née le 27 mars
Ryan PICAUD, Les Verrines, né le 9 août



Bonne retraite, Gilbert...



Urgence médicale grave :

15

+++++
GARDES

En dehors
- des heures d'ouverture
habituelles
- des cas d'urgence grave

+++++

si vous souhaitez joindre un médecin :

depuis le 1^{er} octobre 2012, partout en Creuse

Médecin de garde
05.55.41.82.02

Votre appel sera dirigé
vers le médecin de garde



si vous souhaitez
joindre une pharmacie

Pharmacies de garde
pour connaître la pharmacie de garde



- BARAILLE - Saint Sébastien : 05.55.63.50.59
- BONGRAND - Dun le Palestel : 05.55.89.04.22
- BONNIN - Bussière Dunoise : 05.55.81.62.17
- LASFARGEAS - Dun le Palestel : 05.55.89.14.22
- SERS - Dun le Palestel : 05.55.89.15.55
- VERGUET - St Sulp. le Guérétois : 05.55.52.73.04
- VERNET - Saint Vaury : 05.55.80.27.33

Nathalie Aurousseau
est maman d'un petit
Marius né le 21
décembre 2019.
Tous nos vœux de
bonheur de la part
du Conseil Municipal
et de ses collègues.

Pour vous amuser

Horizontal

- 1 - Passage à la flamme
- 2 - Station balnéaire du 44
- 3 - Toujours vert - Chrome - Francium
- 4 - Il fabrique des pièces de harnais
- 5 - Début de compte
- 6 - Siège d'appoint
- 7 - Philosophe et historien français - Ancienne mesure de longueur
- 8 - Deux - Support
- 9 - Sur la boussole - Taxe - Rapprochement volontaire
- 10 - Accueillie chez soi



Mots croisés de
Claude Barcat

Résultats mots croisés
Magazine n° : 60

C A T A N A N C H E
O X A L I S - H E P
L E G U E - G A L A
O R E - L - E M I R
Q - T O L U - P A S
U N E - A L I E N E
I - S E G M E N T S
N S - T E - - O H -
T U N E - O P I U M
E D E L W E I S S -

V A - Filou
e B - Poète français
r C - Groupe sanguin - Commune dans l'Orne -
t Du midi
i D - Sans religion
c E - Sensation de froid - Issue malheureuse
a F - Préposition - Ancienne capitale du Japon -
i Labiée à fleurs jaunes inversée
G - Amendement de sols - Lieu de naissance
H - Infinitif - Elimine
I - Noyau terrestre - Lac de Laponie
J - Située à l'embouchure de Saint Laurent.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3			■			■		■		
4										
5			■	■			■	■	■	
6										
7						■				
8			■							
9				■				■		
10										



La Mairie à votre service

Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi	9h à 12h	14h à 17h
Mardi	9h à 12h	14h à 17h
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h
Jeudi	9h à 12h	14h à 17h
Vendredi	9h à 12h	14h à 17h
Samedi	9h à 12h	

Commune de Saint-Sulpice-le-Dunois
Mairie - 1 place du souvenir
23800 Saint-Sulpice-le-Dunois

Secrétariat : 05 55 89 08 17
Maire : 05 55 89 25 47

mairie.st.sulpice.le.dunois@orange.fr



Bibliothèque

Mercredi de 14^h à 17^h

Samedi de 10^h à 13^h

Tél : 05 55 89 25 48

Possibilité de livrer à domicile les
personnes ne pouvant se déplacer



ABC d'un poète révolté

ou le petit Brecht de poche

Cie La Présidente a eu 19



Conférence théâtrale humoristique
À partir de 14 ans



mercredi 8 janvier

21h - Salle des fêtes

ST SULPICE LE DUNOIS

Réservation Office de Tourisme de La Souterraine : 05 55 86 83 87

Organisé par la commune de Saint-Sulpice (Le Dunois) et le Centre Culturel Yves Fassin

A noter

Du 11 avril au 26 avril 2020



Exposition d'Art

sous le thème " Vision
d'arbre "

A votre service : Les Agents communaux

Services administratifs

Adjoint administratif Principal 1ère classe : Magali Grenier

Adjoint administratif : Nathalie Arousseau

Services techniques

Agent de maîtrise : Franck Joyeux

Adjoint technique principal de 2ème classe : Roland Betoux

Adjoint technique polyvalent / assistance périscolaire /
entretien ménager : Marie-Christine Leseau

Services scolaires

Agent de maîtrise / Adjoint du Patrimoine 1ère classe :

Monique Guérot-Vallette

Cantinières :

Marie-Claire Arcin (St Sulpice + garderie du midi)

et Annie Brasseur (La Celle Dunoise)

Garderie du midi à La Celle Dunoise : Nathalie Jouilleton

Magazine semestriel d'informations municipales :

Dépôt légal : 1989 sous le n° 046

Directeur de publication : Gérard Delafont, Maire

Rédaction : Gérard Delafont, Marie-Claude Guignat,
Bruno Dardaillon, Magali Grenier, Nathalie Arousseau,
Monique Guérot-Vallette, Carine Tourteau.

Photographies : Gérard Delafont, Marie-Claude Guignat,
Bruno Dardaillon

Mise en page : Magali Grenier, Carine Tourteau

Distribution : les conseillers municipaux

Imprimé par : Espace copie plan - Rue du D^r Brésard
23000 Guéret